

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 février 2006.

L'assemblée générale a lieu au siège social, Avenue de Marathon, 1 102 Bruxelles.

Accueil des mandataires, relevé des présences et quorum des votants :

108 mandataires ont été convoqués : 75 sont présents, 22 sont représentés, ce qui porte le total à 97.

Le quorum des deux - tiers est atteint, cela permet de voter pour la modification des statuts.

Le quorum de la majorité simple est atteint et autorise l'élection pour le poste d'administrateur vacant.

13 clubs sans mandataires ont été invités, un seul est présent.

ANNEE 2005.

1. Allocution du Président :

Bonjour à tous et merci de votre présence.

Avant tout, je vais vous demander de respecter un moment de silence à la mémoire des membres qui nous ont quittés durant l'année écoulée. Merci.

Je remercie Monsieur le Président du GSR, Jacques VERWAEST et ses membres très efficace pour leur parfaite organisation de l'assemblée générale.

Voici un an que, lors de l'assemblée générale du 19 février 2005, Messieurs LEMAIRE, LEJEUNE, FIEVET et moi-même avons été élu au sein du Conseil d'Administration de la LIGUE Francophone Belge de Tir à l'Arc.

En franche collaboration avec les administrateurs déjà présents lors de la précédente législature et réélus, c'est-à-dire : Patrick WIGGELEER et Marc RONSSE, la nouvelle équipe a œuvré pour promouvoir la qualité et le bien-être de nos tireurs francophones.

Ce fut pour nous tous, une année riche en expérience.

Les requêtes qui ont été transmises au Conseil d'Administration, qu'elles soient positives ou négatives, ont été étudiées et certaines furent réglées lors des différentes réunions.

Il est important de rappeler que les premiers concernés par les décisions du Conseil d'administration sont nos archers.

Je demande donc à nos membres de ne pas hésiter à nous faire part de vos suggestions, de vos demandes et même de vos critiques, via vos Responsables de Club et via vos Délégués de Province qui nous les transmettrons, de manière à pouvoir traiter ces informations pour vous fournir une réponse claire à votre demande.

A vous, Responsables de club et Délégués de Province d'assurer le suivi des informations auprès du Conseil d'Administration et auprès des cercles de votre province.

Il nous est apparu qu'il est nécessaire d'améliorer les communications externes à la Ligue, trop d'informations ne passent pas, passent trop tard ou trop tôt et ces situations alimentent bien sûr la fameuse « Radio Pas de TIR ».

Nous allons vous demander de procéder à l'élection d'un 7^{ème} Administrateur, comme l'exige nos statuts. Les attributions de ce nouvel administrateur seront précisées lors de la réunion du CA qui suivra le dépouillement de vos votes. Il va de soi que ce nouvel administrateur sera pleinement aidé dans ces nouvelles fonctions par les membres du CA actuellement en place.

J'espère également relancer la promotion du Tir Nature qui semble intéresser de plus en plus d'archers. Le CA est présent pour aider le Délégué Tir Nature, Michel VAN VLANDEREN, dans ses démarches et à sa demande, il recevra tout l'appui nécessaire à l'organisation réglementée de telles compétitions.

Nous avons également établi des contacts avec la Ligue Néerlandophone afin de tenter d'harmoniser les règlements de tir lors des compétitions du niveau national et nous vous tiendrons bien évidemment au courant de l'évolution de ces discussions.

D'autre part, nous vous avons conçu une nouvelle version des Statuts de la LFBTA que nous soumettons aujourd'hui à votre approbation.

Pourquoi une nouvelle version ?

Nos prédécesseurs ayant déjà pris certaines dispositions pour la mise en conformité des statuts avec la nouvelle Loi sur les ASBL, nous avons estimé nécessaire de mieux coordonner les différents articles et de modifier certains autres.

Léon LEJEUNE, le maître d'œuvre des ces travaux, vous expliquera les modalités techniques de cet ouvrage.

Ce n'est pas une vieille pelouse que nous avons scarifiée, nous avons carrément retourné tout le terrain.

Notre prochain travail est de remanier le ROI (Règlement d'Ordre Intérieur), le RST (Règlement de Sport et de Tir) ainsi que la VMO (Vade Meacum de l'Organisateur) que nous appellerons dorénavant AMO (Aide Mémoire de l'Organisateur).

Tous ces règlements présentent des textes caduques et/ou obsolètes par rapport à nos nouveaux statuts.

Encore d'autres pelouses à retourner !

Je terminerai en présentant encore mes plus sincères félicitations à celles et ceux qui ont réussi à décrocher des places d'honneur lors des différentes compétitions internationales.

Ce sont de pareils résultats qui nous motivent dans notre travail quotidien.

Je vous remercie de votre attention.

2. Rapport du Secrétaire Général :

167 nouveaux membres ont rejoint la Ligue en 2005, portant le nombre d'affilié à **1869**.

Les Jeunes sont de plus en plus nombreux à rejoindre les cercles de tir, **154** seront présents à Mont sur Marchiennes pour participer au Championnat de Belgique Junior en salle.

1223 membres étaient en ordre de cotisation au 31 décembre permettant de convoquer **108** mandataires à cette assemblée générale statutaire.

Depuis d'autres archers ont reconduit leur affiliation, nous sommes aujourd'hui **1594** membres et nous espérons approcher, voir dépasser les 1900 pour la fin de l'année... acceptons en l'augure !

Les transferts ont été acceptés par le comité de ballottage.

Si deux cercles ont fermé leurs portes en 2005 : le matricule 208 AFS : Archers de la Forêt de Soignes en juin et le matricule 254 ALM : Archers de Lancelot à Marbais en décembre, un nouveau cercle est agréé depuis novembre : le matricule 414 ITW : Inter Tir Welkenraedt.

La rédaction des modifications statutaires nous a occupé tout au long de l'année. Cette démarche n'a pas été entreprise pour mettre le texte en conformité d'avec les lois et décrets régissant les ASBL, mes prédécesseurs avaient déjà veillé au grain. Mais comme après lecture des Statuts, ROI et autre RST, certaines contradictions susceptibles de nous compliquer la vie sont apparues, il était dès lors évident que nous devons actualiser les textes pour permettre une gestion administrative et sportive plus conforme aux ambitions que nous avons pour la LFBTA.

Le renouveau des statuts est la **première partie** d'un chantier qui se poursuivra en 2006 par la révision du ROI (déjà bien engagée) et du RST.

Ces trois documents rajeunis permettront alors une gestion dynamique de la Ligue.

Chaque texte correspond à l'un des degrés de décision de la LFBTA.

A SAVOIR :

Le ROI (Règlement d'Ordre Intérieur) reprenant toutes les matières du ressort du CA étendu aux délégués avec voix consultative.

Le RST (Règlement de Sport et de Tir) est du ressort du CA étendu aux délégués avec voix délibérative.

Et les statuts définissant toutes les matières de la responsabilité de l'assemblée générale.

La réécriture des statuts n'a toutefois pas été notre seule préoccupation.

Analyser la couverture « Assurance » et informer nos cercles sur la portée de celle-ci est chose faite depuis juillet 2005.

Quant à la revue « L'ARCHER », une nouvelle mise en page, un rajeunissement du look est réalisé depuis 3 numéros.

Et si aujourd'hui sa réalisation nous coûte quelques deniers, l'ambition est, que dans un avenir proche, les inserts publicitaires rendent l'opération neutre, voire bénéficiaire

Le site de la LFBTA ne cesse de voir augmenter le chiffre des consultations des pages « Quoi de neuf », du calendrier national et des résultats des tirs. Le nombre de visites passe de 2125 visites en 2004 à 2925 en janvier 2005 et atteint déjà 3900 en janvier 2006.

3. Rapport de l'Administrateur responsable à l'Arbitrage, au Règlements et à l'International :

Il remercie les arbitres pour le travail accompli et espère pouvoir encore compter sur eux lors de la prochaine saison.

De nouveaux projets sont en cours de réalisation, encore un peu de patience avant d'en connaître le détail.

Nouveautés FITA applicables dès le 1 avril 2006 :

- Compétitions avec finales, suppression des 18 flèches en phases éliminatoires : uniquement tir en 12 flèches ... ceci pour permettre l'organisation de 64^{ème} de finale (128 archers).

Pour le tir extérieur, la FITA laisse le choix entre 2x6 ou 4x3 flèches. En salle on tire toujours en 4 x3 flèches.

- Matches pour le tir en équipes : les 27 flèches (3x9) tirées en 3x3 minutes sont remplacées par 24 flèches (4 x 6) tirées en 3x2 minutes.

Les explications détaillées paraîtront dans le prochain ARCHER et sur le site.

Le 11 mars aura lieu dans les locaux de la FBG à Godinne, l'assemblée générale des arbitres, précédée le matin de l'examen pour les candidats arbitres, que j'espère nombreux.

4. Rapport de l'Administrateur responsable du sport pour tous et de la Jeunesse :

Pôle jeunes : A ce jour, le Pôle Jeune compte 24 membres.

Certains de ces Jeunes sont très volontaires et méritent vraiment toute notre attention.

Dessoy Catheline, 3^{ème} au Championnat d'Europe Junior, Vandevoorde Aurore, qui a battu un Record du Monde en 2005, et d'autres jeunes qui brillent sur nos podiums et sur la liste des records Nationaux et LFBTA.

L'avenir se prépare aujourd'hui, l'augmentation du nombre de Benjamins(es) est de bonne augure. Pour répondre à cette évolution, la ligue a mis en place la possibilité d'organiser des compétitions du type ronde olympique réservées aux jeunes (distance adaptées).

Toutefois rien ne se fera sans la coopération des cercles de tir.

Stages progression tous tireurs : un stage a été organisé en 2005 à Liège et a connu un franc succès, nous espérons bien pouvoir reconduire ce type de rencontre en 2006.

5. Rapport de l'Administrateur responsable de la Gestion Sportive, de la Lutte contre le Dopage ... Rapport du Directeur Technique :

Bilan de l'année 2005 :

Clart Steve : composant études et sport, à poursuivi sa progression vers son objectif : JO 2008

Autem Alain : malgré des contraintes professionnelles, poursuit intensivement les entraînements et a comme objectif : Championnat d'Europe 2006.

Vanhamme Michaël : 2006 est pour lui une année importante, car c'est durant cette saison que son investissement en temps et en entraînements devrait être récompensé.

Anris Yolande : obtint sa qualification pour les CM, après une 7^{ème} place au GP d'ANTALYA, ce ne fut pas pour y faire de la figuration ... 39^{ème} en finale et 4^{ème} avec l'équipe Dame Compound.

Prieels Philippe : excellent début de saison à ANTALYA (15^{ème}). Ses rêves d'avenir sont de participer au Championnat d'Europe 2006.

David Etienne : des contraintes professionnelles l'ont empêché de s'investir à fond.

Vandepoele Mathieu : A prouver que l'on pouvait croire en ses possibilités d'avenir.

Kyritsoglou Sam : pour avoir terminé de brillantes études, il n'eut pas le temps de se consacrer aux CM mais il a consacré ses efforts sur les Universiades où il obtient une superbe 12^{ème} place. Son désir est de participer au CE à Athènes.

FIELD :

World games : Piquet Jean –Michel 10^{ème} et Prelipcean Marina 7^{ème}

Piquet Jean – Michel : poursuit une saison en demi-teinte.

Prelipcean Marina : fidèle au poste, signe pour la deuxième fois une superbe 3^{ème} place.

Bottiau David : se converti au Bare-Bow, avec un certain succès.

Denayer Sébastien : poursuit sa progression et grignote chaque année quelques places dans les classements.

Formation :

Cours de niveau 1, session 2004-2005 : dix des douze candidats sont en attente de leur diplôme ADEPS.

Formation animateur en tir à l'arc 2005-2006 : sera programmée prochainement.

Ecoles de tir labellisées : ce projet est reconnu par l'ADEPS et a vu le jour dans certains clubs.

Recyclage des cadres sportifs permanents des centres ADEPS : une remise à niveau a été réalisée lors d'un stage de la FRAINEUSE à SPA.

Evolution du nombre d'initiateurs :

des 149 initiateurs brevetés entre 1989 et 2000, 39 sont encore membres de la Ligue. Depuis fin 2001, trois nouveaux cycles de formation ont eut lieu, ce qui permet de doubler le nombre de cadres techniques du premier niveau.

Politique Jeunes :

Création non officielle des premières écoles de tir

Evolution du nombre de jeunes au sein de la LFBTA, en constante augmentation

Création de compétitions spécifiques Jeunes et de Championnats Ligue et Belgique : 96 jeunes lors du premier CB à Tongres, 107 à CMA l'année suivante, 154 au CB Jeune 2006.

Progression Indoor et Outdoor :

Trop de changements ces dernières années nous poussent vers la prudence et surtout l'envie d'asseoir calmement et complètement les dernières réformes.

Reconnaissance des records Benjamins en salle.

La refonte des catégories, règlement Arc Nu en salle, nouveau passeport de tir, tous ces projets sont à l'étude.

COIB :

Poursuite du projet « jeunes talents 2012 / 2016 ». Projets de financement des nouvelles idées. World Games : excellente collaboration.

ASEUS :

Très bonnes Universiades. La Fédération universitaire belge souhaite accroître le partenariat entre l'ASEUS et les Fédérations sportives.

Antidopage : le cas malheureux de l'an dernier fut traité dans le respect des règles de la FITA. Aujourd'hui, même les tireurs loisirs semblent avoir compris qu'il était préférable de remplir un dossier médical que de s'exposer à des sanctions.

6. Rapport du Trésorier :

Le trésorier remercie Monsieur Gilbert UNDORF de ses conseils et de son écolage durant toute la période de l'après AG 2005, jusqu'à celle-ci.

Préambule : Bien que « petite ASBL » au sens de la LOI, le CA a décidé de classer l'asbl dans la catégorie des « grandes asbl » (motifs : subvention de la Communauté Française (ADEPS) – poursuite du système comptable connu des autorités depuis plusieurs années.

Implications : la publication d'un bilan suivant les normes légales, d'un état du patrimoine et d'un rapport établissant les règles d'évaluation du patrimoine.
L'obligation d'utiliser le même système de comptabilité pendant 3 ans minimum.

Le trésorier commente les documents dont les copies ont été remises aux mandataires : Bilan comparé 2005 et Résultats d'exploitation 2005.

7. Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'année 2005 :

Les deux vérificateurs aux comptes (Messieurs SERRON et DOCKX) attestent avoir vérifié les comptes et proposent à l'assemblée d'approuver les comptes annuels et de donner décharge au trésorier et au collège des vérificateurs aux comptes.

8. Approbation des comptes et décharge des responsabilités des membres du conseil d'administration :

L'assemblée approuve les comptes 2005 et donne décharge aux membres du conseil d'administration ainsi qu'aux vérificateurs aux comptes.

ANNEE 2006.

9. Allocution du Président :

Le Président attire l'attention de l'assemblée que l'un des candidats s'est désisté, il s'agit de Monsieur LARDI. Le vôtre portera donc sur les deux candidats restants.

10. Questions posées concernant les Statuts :

- Quelle est la date de prise effective des nouveaux Statuts ? *Dès leur parution au Moniteur belge*
- Période de transfert : l'ADEPS est -elle d'accord sur cette modification et sur celle portant sur la différence entre année sportive et année sociale ? *Pas de problème, le ROI précisera explicitement la différence entre l'année sportive et l'année sociale.*
- Art 35 des nouveaux statuts précise que les administrateurs remplissent leur mandat gratuitement. Quid du DT qui est employé et en même temps administrateur ? *La fonction de Directeur technique est son métier, pour lequel il est détaché de l'enseignement près de la LFBTA ... la charge de la gestion sportive et de la lutte contre le dopage est un mandat gratuit que lui a confié l'AG et pour lequel il peut être défrayé pour les frais découlant de la fonction. Il n'y a pas d'incompatibilité juridique à occuper les deux fonctions simultanément.*

- Art 4 : Pourquoi « promotion du sport en général et du tir à l'arc en particulier » et non « uniquement tir à l'arc » ? *défendre l'idée de la pratique de l'effort physique en faisant la promotion du tir à l'arc, est-ce incompatible ?*
- L'assurance couvre t'elle les initiations ? *Oui, une clause du contrat précise que les membres « en devenir » sont couverts pendant une période de trois mois, à condition de s'inscrire dans le livre des présences que tout club doit tenir à jour.*
- Modifier le nombre des liquidateurs, passer de 2 à 5 ? *Nous espérons ne jamais avoir à faire à des liquidateurs, notre but est de continuer à faire vivre et grandir la Ligue. Deux liquidateurs sont suffisants. Pas de modifications.*

11. Présentation des candidats administrateurs :

Milani Jean – Claude se présente brièvement en rappelant sa « carrière » sportive.
Haegeman Claude fait un exposé (avec projection) afin d'expliquer le pourquoi de la nécessité de la communication.

12. Désignation des scrutateurs aux votes :

Messieurs DE MAERE André et HUIN Georges sont acceptés par l'assemblée générale.

13. Votes et dépouillement des résultats des votes concernant les statuts et les candidats administrateurs.

PAUSE

13. Proclamation des résultats des votes :

Statuts : quorum : deux - tiers des votes, soit au moins 66 voix 97 votes ont été émis : 92 OUI et 5 NON. Les statuts sont acceptés par l'assemblée générale.

Election d'un administrateur : quorum : majorité simple, soit au moins 49 voix 97 votes ont été émis : Milani = 63, Haegeman = 23, nuls = 4, Blancs = 7.
Monsieur Milani est élu administrateur par l'assemblée générale.

14. Consultation du bureau de la LFBTA :

15. Présentation du nouveau bureau de la LFBTA :

après s'être concerté, le CA attribue à M. Milani, la responsabilité de la communication (interne et externe).

16. Présentation du budget 2006 :

Le trésorier présente les prévisions budgétaires pour 2006 et recommande de voter le « Budget 2006 bis ».

Les chiffres du budget 2006 seront joints, afin que les autorités qui nous subventionnent se rendent compte que si nous voulons progresser, nous devons pouvoir disposer des moyens financiers appropriés.

17. Approbation du budget 2006 :

L'AG approuve la proposition « Budget 2006 bis ».

18. Appel et nomination des Vérificateurs aux comptes :

Messieurs SERRON Nicolas et DOCKX Ronny sont reconduits dans leur fonction par l'AG.

19. Plan – Programme 2006.

Poursuite de la politique sportive mise en place il y a trois ans et élargissement du système aux élites Field. De par sa cohérence et sa continuité qu'elle engendre, celle-ci a reçu le support de l'ADEPS par le biais du Plan Programme.

20. Présentation des actions 2006 :

Elites Jeunes et Seniors : continuité des actions en vue de réaliser un objectif international.

Adhésion à l'équipe élites et objectifs des élites : le programme se poursuit.

FITA : AUTEM Alain, CLART Steve, GHISSE Michaël, PIQUET Jean –Michel, VANHAMME Michaël.

ANRIS Yolande, KYRITSOGLOU Sam, PRIEELS Philippe, VANDEPOELE Mathieu.

FIELD : BOTTIAU David, DENAYER Sébastien ,PRELIPCEAN Marina, VANDERVELDEN Vincent.

Critères de sélection saison en plein air 2006 : tous les critères paraîtront dans l'ARCHER.

Préparation de la saison en plein air 2006 : Encadrement :

BUGGENHOUT Francis = responsable équipe FIELD + 3 DI

RONSSSE Marc = responsable de la préparation et du suivi des Jeunes FITA

FIEVET Daniel = responsable de la préparation de l'équipe senior FITA

WIGGELEER Patrick = gestion des dossiers d'inscriptions aux manifestations internationales.

Programme Elites :

Championnat d'Europe FITA Athènes GRE, 13 au 16 septembre 2006

Championnat du Monde JUNIOR, Mérida MEX, 1 au 8 octobre 2006

Championnat du Monde FIELD, Göteborg SWE, 20 au 27 août 2006

Championnat du Monde Universitaires, du 14 au 17 juin 2006, les dates ne permettront pas à nos candidats d'y participer.

Passerelle entre PÔLE Jeunes et élites seniors : poursuite du programme mis, en place en 2005.

Détection des Jeunes Talents : poursuite de la politique de la Ligue (tirs spécifiques Jeunes, Pôle Jeune)

Tir pour tous, propagande, tirs débutants, Ecole de tir, Promotion de la formation de cadres : poursuite des actions mises en place en 2005.

Formation des cadres : Initiateur, formation théorique terminée.

Instructeur : programmé pour octobre 2006, après avoir réussi les cours généraux de l' ADEPS.

Calendrier : des propositions seront faites pour avancer les dates de demandes de tir. Une Réunion des organisateurs sera programmée.

Championnat de LFBTA et Belgique :

CB Jeunes ce 19 février à Mont sur Marchienne

CB Salle Senior, Ravels les 25 et 26 février 2006

CB Universitaire, 18 mars

CB Jeunes, Ingelmunster le 15/8/2006

CB FITA Senior, GAU les 2 et 3 septembre 2006.

Appel à candidature.

CB Senior et Junior en salle février 2007

Championnat de Ligue Junior et Senior en salle 2007.

CB Plein air 2007 Senior et Junior.

Projet à l'étude : suppression du championnat par équipe et concentration des Jeunes et seniors en 1 week – end.

Dates à retenir :

29 avril : Journée progression pour tous à 403 LIE

20 mai : Trials, SSC.

20 et 21 mai : Ethias Days / ADEPS au barrage de l'Eau d'heure

4 juin : Trials, GSR

21 juillet : Olympicnic au Parc de Bruxelles

2 septembre : Coca-Cola Day : GSR

23 septembre : Trophée des Communes, Plateau du Heysel.

Le Président clos l'assemblée générale et donne rendez-vous en 2007.